Référent assainissement et réseaux de mesures de la ressource en eau (F/H)

Nature de l'offre : Emploi Permanent

Référence à rappeler : i3367-25BK46640A

Oser l'Isère et rejoindre le Département, c'est choisir une carrière à la hauteur de vos envies et de vos ambitions. Avec plus de 4 700 agents exerçant dans 250 métiers différents, le Département est une collectivité territoriale engagée au service des Isérois au quotidien dans les domaines de la santé, du handicap et du grand âge, de l'action sociale et l'insertion, des mobilités, de l'éducation, du tourisme et de la culture. En rejoignant nos équipes, vous intégrerez une collectivité innovante qui place l'usager en son coeur et contribue à relever le défi des transitions, des transformations numériques et de la modernisation des services publics. Notre politique de Ressources Humaines est fondée sur des engagements forts : inclusion des personnes en situation de handicap, égalité professionnelle femmes-hommes, accompagnement des agents dans leur évolution de carrière et développement de leurs compétences.

Missions :

Au sein du Service Eau et Territoires (SET), le technicien contribue à la mise en oeuvre de la politique départementale de l'eau. Le Département a notamment un rôle de conseil auprès des collectivités rurales, et apporte des connaissances sur la ressource en eau.
A ce titre, le technicien assure les 2 principales missions suivantes :
1) Réaliser des missions d'assistance technique aux communes et EPCI en matière d'assainissement collectif. Ces missions consistent en :
. des suivis de systèmes d'assainissement (bilans 24h, visites ponctuelles d'installations) : mesures de débits et de pollution de stations d'épuration (entrée et sortie) à l'aide de débitmètres et préleveurs. Le Département dispose d'équipements de métrologie récents et adaptés aux différentes configurations possibles ;
. la rédaction de rapports de visites et de bilans 24h détaillant les résultats des prélèvements et des débits mesurés et leurs interprétations. Ces rapports sont saisis dans un logiciel métier ;
. la réalisation d'audits d'autosurveillance de stations d'épuration ;
. la réalisation de diagnostics d'équipements de stations d'épuration à la demande de maîtres d'ouvrage pour identifier les dysfonctionnements éventuels ;
Cette assistance prend aussi la forme d'appuis techniques, de formations et d'informations au bénéfice des maîtres d'ouvrage et des exploitants des systèmes d'assainissement.
L'agent travaillera en binôme avec la technicienne experte de l'épuration du service SET.
Il travaillera également en partenariat avec l'Agence de l'eau et la DDT de l'Isère.
2) assurer le suivi des réseaux de la ressource en eau sur le territoire de l'Isère, ces ressources n'appartenant pas au Département : réseau qualité eaux souterraines, réseau quantité sources, réseau de pilotage de l'irrigation :
. les mesures qualité eaux souterraines sont réalisées par des prestataires extérieurs. La mission comprend la planification des campagnes de mesures (choix des bassins versants et des aquifères à diagnostiquer, sélection des lieux de prélèvements, sélection des paramètres à analyser, etc.) en relation avec les acteurs locaux (syndicats GEMAPIens, services d'eau potable et d'assainissement) ;
. le réseau des sources gravitaires comprend une douzaine de sources équipées en débitmétrie. La mission consiste à superviser le fonctionnement des installations de mesures de débit et de pluviométrie, en lien avec l'ingénieure hydrogéologue-ressource en eau du service SET. Un prestataire extérieur spécialisé effectue des visites saisonnières de contrôle et mise à niveau des installations. La mission consiste également à planifier et suivre les interventions du prestataire.
. le réseau des sondes tensiométriques d'irrigation est piloté par la chambre d'agriculture de l'Isère. Le Département met à disposition les sondes. Le suivi de ce réseau consiste à fournir, le cas échéant, de nouvelles sondes et à maintenir les autres équipements en bon état.
Le suivi de ces différents réseaux de mesures comprend la gestion des marchés publics des prestataires respectifs (rédaction des cahiers des charges, passation des commandes, suivi des prestations et validation des factures) et des échanges réguliers avec les prestataires.
La mission comprend également la participation à la mise en ligne des données produites sous l'observatoire de l'eau du Département de l'Isère en lien avec le référent SIG-Observatoire de l'eau du service.

Activités :

- Apporter une assistance technique au maitre d'ouvrage dans le domaine de l'assainissement collectif
- Suivre le fonctionnement des dispositifs d'assainissement des collectivités, réaliser des bilans du bon fonctionnement de stations

d'épuration (métrologie), faire des audit d'autosurveillance
- Assister et conseiller les maîtres d'ouvrages et/ou les exploitants, établir des rapports de visite avec une interprétation des résultats et des préconisations d'amélioration
- Établir des diagnostics par équipement et par bassin versant
- Coordonner les interventions des prestataires, assurer le suivi des réseaux de la ressource en eau du Département de l'Isère
- Contribuer à la collecte, la production et la valorisation des données des réseaux de la ressource en eau du Département de l'Isère

Compétences requises :

- Qualité relationnelle
- Connaissance du domaine de l'eau potable et de l'assainissement
- Connaissance en hydraulique, chimie et traitement des eaux
- Autonomie
- Esprit d'analyse
- Etre force de proposition
- Rigueur
- Connaissance des environnements informatiques
- Capacité de diagnostic
- Capacité de restitution de son avis technique
- Connaissance des acteurs institutionnels (publiques et/ou privées)
- Sens des relations avec l'extérieur

Prérequis :

BTS ou licence professionnelle dans le domaine de l'eau
Titulaire du permis B

Spécificités du poste :

Déplacements sur le territoire de l'Isère
Pas d'astreintes, pas de travail le week-end, le Département n'étant pas maître d'ouvrage des installations sur lesquelles il intervient en assainissement et en ressource en eau

Personnes à contacter :	**Questions concernant la procédure de recrutement :** Brice Kircher, Gestionnaire recrutement 04 76 00 60 21 **Questions concernant les missions du poste :** Stéphanie Crouzet, Adjointe au chef de service 04 76 00 30 61
Date limite de dépôt des candidatures :	

Catégorie statutaire :	Catégorie : B Cadre d'emploi : Techniciens territoriaux Rifseep : Rémunération selon expérience Pour les agents titulaires : Traitement de base en référence à la grille indiciaire Prime mensuelle (RIFSEEP) déterminée au niveau B2 pour ce poste Prime annuelle Pour les agents contractuels : Traitement de base calculé à partir du parcours professionnel Prime mensuelle (RIFSEEP) déterminée au niveau B2 pour ce poste Prime annuelle
Quotité :	Temps complet
Localisation :	Site - 9 rue Jean Bocq (Grenoble) / GRENOBLE
Affectation :	Direction de l'accompagnement des territoires aux transitions / Service eau et territoires

Informations diverses :

Le Département de l'Isère offre à ses agents la possibilité de bénéficier de différents services:
- Association du personnel (tarifs négociés vacances / loisirs / billetterie, chèques vacances, achats groupés)
- Association sportive du personnel (réductions dans différentes salles de sport, proposition de cours de yoga, Pilates…)
- Participation employeur au titre de la protection sociale complémentaire (mutuelle Santé et/ou prévoyance)
- Accès au restaurant administratif ou tickets restaurant soumis à conditions de ressources
- Plan de mobilité (PDM) qui prend en charge le remboursement partiel à hauteur de 75% des abonnements de transports en commun pour les trajets domicile-travail , le forfait mobilités durables (FMD) pour les trajets en vélo, en vélo électrique, en covoiturage , la participation à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou kit d'électrification.

Autres informations :

Un agent à temps complet travaille 40 heures par semaine, il bénéficie de 31 jours de congés annuels et de 21 jours de RTT.
Les agents de la fonction publique ont des possibilités d'évolution ou de mobilité géographique ou fonctionnelle, mais aussi des facilités d'accès à la formation (au-delà du Compte Personnel de Formation, conseils lors des entretiens annuels, accès à un plan de formation fourni, ou à des dispositifs certifiants).